

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 31 octobre 2024

**portant nomination de représentants de l'administration à la commission consultative
paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des
affaires étrangères**

NOR : EA EA2429512A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 portant création d'une commission consultative paritaire
compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative
paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires
étrangères à compter du 31 octobre 2024 :

Titulaires :

- M. Julien STEIMER

Suppléants :

- Mme Valérie BRISSET

- M. Etienne LE HARIVEL DE GONNEVILLE

- Mme Anne RULLIAT

- Mme Rémy MARTIN

- M. Wadid BENAABOU

- Mme Ann'Laure HARE-JONACK

- Mme Lorène LEMOR

Article 2

L'arrêté du 31 octobre 2023 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 31 octobre 2024

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

et par délégation,

Le sous-directeur de la stratégie des ressources humaines

Rémy MARTIN